

<b>COMMUNE D'ARGONAY</b> <b>DÉLIBÉRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE</b> <b>Séance du 28 juin 2023 – DEL2023/11</b>	
Date de convocation : <b>21/06/2023</b>	<b>Nombre de Membres</b> en exercice : 09 - Présents : 07 - Votants : 08 - Procurations : 01
<u>Etaient présents</u> : Françoise DEVENAS, Christine DUFOUR, Emilie GUILLOIS, Niels GRENET, Sarah KAYA, Mélisa THOMAS FERRANDINI, Margaux VALLÉE	
<u>Avait donné procuration</u> : Gilles FRANÇOIS à Christine DUFOUR	
<u>Absent excusé</u> : Arnaud CORIN	
<u>Secrétaire de séance</u> : Mélisa THOMAS FERRANDINI	
DOMAINE 8.2 Action Sociale	

**2022/11 (01/01) – Demande d'aide financière**

Rapporteur : Madame Christine DUFOUR, Vice-Présidente du CCAS

M. XXXX domicilié à ARGONAY, XXXXX, sollicite le Président du CCAS afin d'obtenir une aide financière de 300 € pour participer aux frais de séjours en colonie de vacances de deux de ses enfants durant l'été 2023.

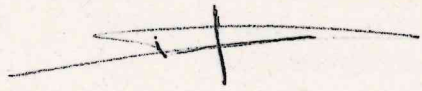
Il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir accorder l'aide financière demandée qui sera versée directement à la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie.

**Où l'exposé,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**Le Conseil d'Administration,**

- **ACCORDE** l'aide financière de 300 € pour participer aux frais de séjours en colonie de vacances des enfants de M. XXXXX,
- **DIT** que cette aide financière sera versée directement à la F.O.L 74.

La présente délibération est approuvée **à l'unanimité** des membres présents et représentés.

Ainsi fait & délibéré en séance les,  
jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme, suivent les  
signatures,

La Vice-Présidente du CCAS, Christine DUFOUR	
Le secrétaire, Mélisa THOMAS FERRANDINI	